

R-CO OPAL EQUILIBRE

DOCUMENT D'INFORMATION PÉRIODIQUE AU 30/06/2023

ETAT DU PATRIMOINE EN EUR

Eléments de l'état du patrimoine	Montant à l'arrêté périodique *
a) Titres financiers éligibles mentionnés au 1° du I de l'article L. 214-20 du code monétaire et financier	0,00
b) Avoirs bancaires	1 166 494,36
c) Autres actifs détenus par l'OPC	117 534 464,47
d) Total des actifs détenus par l'OPC (lignes a+b+c)	118 700 958,83
e) Passif	-396 668,34
f) Valeur nette d'inventaire (lignes d+e = actif net de l'OPC)	118 304 290,49

* Les montants sont signés

NOMBRE DE PARTS EN CIRCULATION ET VALEUR NETTE D'INVENTAIRE PAR PART

Part	Type de part	Actif net par part	Nombre de parts en circulation	Valeur nette d'inventaire par part
R-CO OPAL EQUILIBRE	C	118 304 290,49	279 294,38220	423,58

ELÉMENTS DU PORTEFEUILLE TITRES

Eléments du portefeuille titres	Pourcentage actif net *	Pourcentage total des actifs **
A) Les titres financiers éligibles et les instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un marché réglementé au sens de l'article L. 422-1 du code monétaire et financier.	0,00	0,00
Et B) Les titres financiers éligibles et les instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un autre marché réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu, ouvert au public et dont le siège est situé dans un Etat membre de l'Union européenne ou dans un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen.		
C) Les titres financiers éligibles et les instruments du marché monétaire admis à la cote officielle d'une bourse de valeurs d'un pays tiers ou négociés sur un autre marché d'un pays tiers, réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu et ouvert au public, pour autant que cette bourse ou ce marché ne figure pas sur une liste établie par l'Autorité des marchés financiers ou que le choix de cette bourse ou de ce marché soit prévu par la loi ou par le règlement ou les statuts de l'organisme de placement collectif en valeurs mobilières.	0,00	0,00
D) Les titres financiers éligibles nouvellement émis mentionnés au 4° du I de l'article R. 214-11 du code monétaire et financier.	0,00	0,00
E) Les autres actifs.	99,14	98,80

* Se reporter au f) de l'état du patrimoine

** Se reporter au d) de l'état du patrimoine

RÉPARTITION DES ACTIFS DU A), B), C), D) DU PORTEFEUILLE TITRES, PAR DEVISE

Titres	Devise	En montant (EUR)	Pourcentage actif net *	Pourcentage total des actifs **
NEANT				

* Se reporter au f) de l'état du patrimoine

** Se reporter au d) de l'état du patrimoine

RÉPARTITION DES ACTIFS DU A), B), C), D) DU PORTEFEUILLE TITRES, PAR PAYS DE RÉSIDENCE DE L'ÉMETTEUR

Pays	Pourcentage actif net *	Pourcentage total des actifs **
NEANT		

* Se reporter au f) de l'état du patrimoine

** Se reporter au d) de l'état du patrimoine

RÉPARTITION DES AUTRES ACTIFS DU E) DU PORTEFEUILLE TITRES, PAR NATURE

Nature d'actifs	Pourcentage actif net *	Pourcentage total des actifs **
Organismes de placement collectif		
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	99,14	98,80
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Autres actifs		
Autres	0,00	0,00
TOTAL	99,14	98,80

* Se reporter au f) de l'état du patrimoine

** Se reporter au d) de l'état du patrimoine

MOUVEMENTS DANS LE PORTEFEUILLE TITRES EN COURS DE PÉRIODE EN EUR

Eléments du portefeuille titres	Mouvements (en montant)	
	Acquisitions	Cessions
A) Les titres financiers éligibles et les instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un marché réglementé au sens de l'article L. 422-1 du code monétaire et financier. Et B) Les titres financiers éligibles et les instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un autre marché réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu, ouvert au public et dont le siège est situé dans un Etat membre de l'Union européenne ou dans un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen.	0,00	0,00
C) Les titres financiers éligibles et les instruments du marché monétaire admis à la cote officielle d'une bourse de valeurs d'un pays tiers ou négociés sur un autre marché d'un pays tiers, réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu et ouvert au public, pour autant que cette bourse ou ce marché ne figure pas sur une liste établie par l'Autorité des marchés financiers ou que le choix de cette bourse ou de ce marché soit prévu par la loi ou par le règlement ou les statuts de l'organisme de placement collectif en valeurs mobilières.	0,00	0,00
D) Les titres financiers éligibles nouvellement émis mentionnés au 4° du I de l'article R. 214-11 du code monétaire et financier.	0,00	0,00
E) Les autres actifs.	108 237 785,91	117 039 838,50

PORTEFEUILLE TITRES DÉTAILLÉ AU 30/06/2023 EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
ALLIANZ EURO HIGH YIELD RC	EUR	8 000	2 531 280,00	2,14
BDL REMPART PART I	EUR	49 000	7 041 300,00	5,95
CPR FOCUS INFLATION FCP I	EUR	30 000	4 865 400,00	4,12
LAZARD CAPITAL FI SC EUR	EUR	600	6 775 974,00	5,74
MANDARINE VALEUR-M CAP	EUR	90	7 781 628,60	6,58
R-CO CONVICTION CREDIT EURO IC EUR	EUR	4 500	6 076 665,00	5,13
R-CO CONVICTION EQUITY VALUE EURO I EUR	EUR	40	7 543 201,20	6,37
R-CO THEMATIC REAL ESTATE I2	EUR	29 000	3 100 100,00	2,62
R-CO VALOR 4CHANGE GLOBAL EQUITY NI EUR	EUR	1 460	1 490 893,60	1,26
RMM COURT TERME C	EUR	369,41	1 466 749,79	1,24
TOTAL FRANCE			48 673 192,19	41,15
IRLANDE				
EURO STOXX OPTIM BKS SCE ETF	EUR	105 000	7 607 187,00	6,43
FIRST STATE GR CHINA GRW FD CL I	USD	45 000	4 900 672,28	4,14
GUIN.GLOBAL ENERGY CL.D EUR D	EUR	320 000	3 666 944,00	3,10
UTI GOLDFINCH FD PLC EUR RDR	EUR	230 000	3 182 602,00	2,69
TOTAL IRLANDE			19 357 405,28	16,36
LUXEMBOURG				
ABN AMRO MM ARIST US-I USD	USD	15 000	3 680 425,18	3,11
ALKEN FD EUROP.OPPOR.R C.	EUR	28 000	8 228 640,00	6,96
BNP Paribas Easy MSCI Japan SRI S-Series 5 Capped UCITS ETF	EUR	275 000	5 988 840,00	5,06
Emerg.Mkts Local Curr.Debt C EUR Hgd Cap	EUR	85 000	6 211 800,00	5,25
JPMF CHINA FD SHS JPM C ACC USD C	USD	128 000	5 507 086,32	4,65
JPM FDS EAST.EUROPE EQ.CL.C C.	EUR	160 000	0,00	0,00
JP MORGAN FDS RUSSIA A ACC3DEC	USD	260 000	0,00	0,00
JPMorgan Funds - Emerging Europe Equity II Fund C (acc) - EU	EUR	400 000	2 716 000,00	2,30
LOOM US GRWTH EQ FD-S/A USD	USD	16 000	3 692 987,30	3,12
MEMNON FUND-EUROPEAN-W EUR	EUR	13 000	4 036 500,00	3,41
Ossiam Shiller Barclays Cape® US Sector Value TR 1C (USD)	USD	5 600	6 104 968,89	5,16
PICTET TIMBER CL.I EUR	EUR	13 000	3 083 470,00	2,61
TOTAL LUXEMBOURG			49 250 717,69	41,63
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			117 281 315,16	99,14
TOTAL Organismes de placement collectif			117 281 315,16	99,14
Instrument financier à terme				
Engagements à terme fermes				
Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé				
EC EURUSD 0923	USD	50	55 793,30	0,05
EURO STOXX 50 0923	EUR	80	46 400,00	0,03
NQ USA NASDAQ 0923	USD	-40	-175 777,66	-0,15
TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé			-73 584,36	-0,07
TOTAL Engagements à terme fermes			-73 584,36	-0,07
TOTAL Instrument financier à terme			-73 584,36	-0,07
Appel de marge				

PORTEFEUILLE TITRES DÉTAILLÉ AU 30/06/2023 EN EUR (suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
APPEL MARGE R.M.M.	USD	130 375,01	119 984,36	0,10
APPEL MARGE R.M.M.	EUR	-46 399,99	-46 399,99	-0,03
TOTAL Appel de marge			73 584,37	0,07
Créances			30 971,65	0,02
Dettes			-174 490,69	-0,15
Comptes financiers			1 166 494,36	0,99
Actif net			118 304 290,49	100,00

Parts R-CO OPAL EQUILIBRE	EUR	279 294,38220	423,58
----------------------------------	------------	----------------------	---------------